

SAINT VI'TRAIL



Inscription
en ligne sur



Dimanche 10 juin 2018

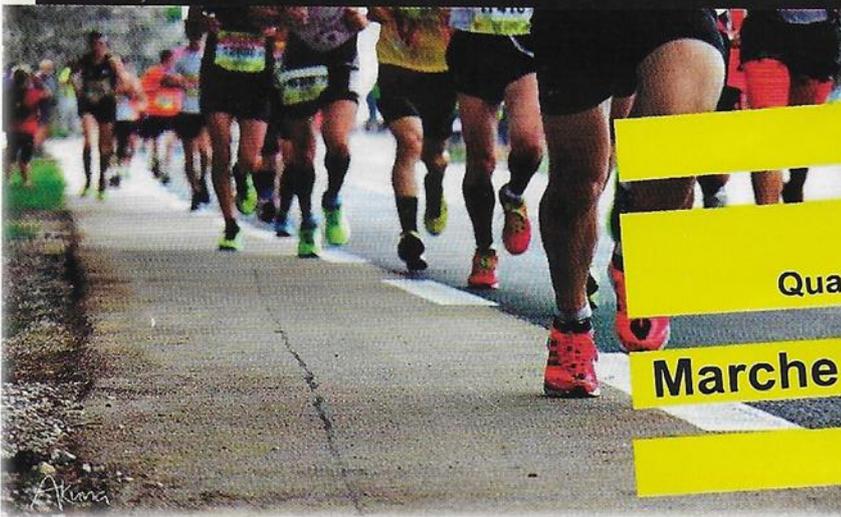


Trail 13 et 24 km

10 km route
Qualificatif championnats de France

Marche Nordique 8 et 15 km

Courses jeunes





Fédération Française Athlétisme

COMMISSION NATIONALE DES COURSES HORS STADE

RAPPORT ARBITRAGE DE COURSES SUR ROUTE

Mise à jour 2017

Diffusion :	Organisateur	C.D.C.H.S	CRCHS	CNCHS - F.F.A	rapports.hs@athle.fr
-------------	--------------	-----------	-------	---------------	----------------------

Rédigé par :	Dominique PRUDENT
Qualification :	Juge Arbitre régional
Adresse :	10 rue des Millieres 39140 ARLAY

Date :	10 Juin 2018
N° Licence :	233521
Email :	dom.prudent@orange.fr
Tél. :	
portable :	06 33 13 06 63

NOM DE LA COURSE :	Saint VI' TRAIL		
LIEU :	Saint Vit	Date :	10 juin 2018
LIGUE :	Bourgogne Franche Comte	Département :	25
		N° certificat de mesurage :	BFC025/05096/2017A

Label	Type d'épreuve	
International	Circuit	<input checked="" type="checkbox"/>
National	Ville à ville	<input type="checkbox"/>
Régional	Par étapes	<input type="checkbox"/>
Départemental	Autres	<input type="checkbox"/>
		Distance de l'épreuve : 10000 m
		Nombre de classés : 143
Distance départ - arrivée : 0		
Dénivelé départ - arrivée : 0 m 0 m soit 0 m / km		

Conditions atmosphériques : **Chaud , orageux**

Température

Départ: 23 °C	Arrivée: 27 °C
----------------------	-----------------------

ORGANISATION DE LA COURSE :	Doubs Sud Athlétisme Saint Vit
Adresse : 6 B Rue de Ferrieres les Bois 25420 Saint VIT	Tél. : 03 81 87 67 33
	e-mail : oliviermignotte@sfr.fr
Nom du directeur de la course : Olivier MIGNOTTE	Fax :

COMPOSITION DU JURY :
VOIR FEUILLE ANNEXE JOINTE

ANIMATION & MEDIAS :
Speaker (nom et Qualification) : Didier MARINESSE
Télévisions, radios, presse écrite, autres (à détailler ...) : Est Républicain pour le journal
La radio France BLEU Besançon
Véhicules mis à leur disposition :

SERVICE D'ORDRE ET DE SECURITE :		SERVICE SANITAIRE :	
Police	non	Médecins	sur place
Signaleurs	50	Secouristes + Ambulance	10 + 4 véhicules
Voiture ouvreuse	oui	Kinésithérapeutes	non
Circulation bloquée	non	Stands de récupération	non
Protection des coureurs	oui	Podologue	non

REGULARITE DE L'EPREUVE :

Mr **PRUDENT Dominique**

Officiels - Juges Arbitres de CHS attestent que :

Les athlètes ont effectué le parcours décrit au certificat de mesurage dans son intégralité

Les points de départ et d'arrivée ont été respectés.

Le balisage du parcours mis en place par l'organisateur respectait strictement les indications restrictives mentionnées au certificat de mesurage.

Les concurrents ont été suivis en permanence par un jury mobile et ont respecté les règlements.

Dossier de mesurage N° :BFC025/05096/2017A Nom des mesureurs :DARFIN - BLANCMUNIER

Remarques de l'officiel :

R. A S

Signature :PRUDENT

TEMPS DE PASSAGE CHRONOMETRES ET CERTIFIES PAR L'OFFICIEL :

Record de l'épreuve : non Record de France : non

Meilleure Performance Réalisée en France : non

1^{er} km N°9 -3'04" , 63 3'06" , 61 3'11"

3e km N°63 9'28" , 9 9'35" , 61 10'00" , 75 10'32"

5e km Masculins N°63 15'32" , 9 16'07" , 61 16'56" , 138 17'07" , 95 et 75 17'20"
Féminines N° 72 20'34" , 125 20'42"

CHRONOMETRAGE DE L'EPREUVE :

Nom de la Société :YAKA EVENTS

Type de chronométrage : PUCES

Puce fixée à la chaussure

RESULTATS / SERVICE INFORMATIQUE :

Résultats conformes au temps du juge arbitre

Production rapide

CONTROLE ANTI-DOPAGE :

NON

Nombre d'Athlètes contrôlés :

Nom du délégué :

Salles prévues OUI - NON

Personnel prévu

OUI - NON

Remarque :

MANAGERS : NON

Nom :

DOSSARDS :

Tyvek, feutrine, plastique, carton

Tyvek

Conforme à la réglementation:

Oui

Dossards hommes distincts des dossards femmes

non

Autre procédé :

PARCOURS :	OUI	NON	JUSTIFIER
L'officiel Juge Arbitre a-t-il eu en sa possession un dossier complet de mesurage	X		Photocopies fournies
Repérage du circuit préalablement à l'épreuve	X		moto
Identification précise des repères départ et arrivée	X		arche
Type de véhicule mis à disposition de l'officiel pour juger la course			moto
Contrôle de la course en intégralité		X	partiel
Points de contrôle intermédiaires		X	
Fréquence des points de contrôle intermédiaires		X	

ORGANISATION DU DEPART :	OUI	NON	JUSTIFIER
Signalisation du lieu de départ pour les coureurs		X	
Tapis au départ	X		
Longueur de l'artère de départ avant le premier virage	X		Suffisante pour le
Aire de départ suffisamment large	X		Nombre de coureurs
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage	X		
Sas réservé à l'élite		X	
Maintien des coureurs sur la ligne de départ		X	
Moyen de maintien des coureurs (corde ; élastique ; filet ; autres)			
Signal de départ (pistolet ; canon ; autres)			pistolet
Respect de l'horaire de départ	X		
Maintien du public par barriérage de l'aire de départ avant et après la ligne	X		
La ligne de départ a-t-elle été respectée par l'ensemble des coureurs	X		

REMARQUE

RESPECT DU PARCOURS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Respect intégral du dossier de mesurage	X		
Balisage suffisant	X		
Fléchage correct	X		Orientation par signaleurs

INFRACTIONS CONSTATEES :
AUCUNE

ORGANISATION DE L'ARRIVEE :	OUI	NON	JUSTIFIER
Longueur de l'artère d'arrivée suffisamment longue	X		
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage indiqué dans le dossier de mesurage	X		
Nombre de couloirs			1 seul
Maintien du public par barriérage de l'aire d'arrivée avant et après la ligne	X		
Installation des postes de chronométrage en regard de la ligne d'arrivée	X		
Mode de chronométrage °			puces
Temps publiés par l'organisation conforme aux temps relevés par l'officiel	X		

INFRACTIONS CONSTATEES :
AUCUNE

RAVITAILLEMENT & EPONGEAGE :	OUI	NON	JUSTIFIER
Emplacements conformes à la réglementation	X		
Ravitaillements suffisants	X		1 sur le parcours 1 arrivée
Epongeage conforme	X		
REMARQUE :			

RESULTATS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Imprimés conformes à la réglementation	X		
Temps réel arrondi à la seconde supérieure	X		
Affichage du temps officiel et du temps réel		x	
Publication des N° de licences FFA	X		
Affichage rapide	X		
Information rapide par l'animateur	X		
Résultats chargés sous 48h sur Si-FFA conforme à ce qu'on a validé			
Jury chargé sur SIFFA	X		Fiche envoyée au JA
REMARQUE :			

CEREMONIE DE REMISE DE COUPES :	OUI	NON	JUSTIFIER
De bonne tenue	X		
Bon déroulement général	X		
REMARQUE :	Nombreuses primes et lots		

HANDISPORTS :		NON	JUSTIFIER
Acceptés par l'organisateur			
Si oui, respect du départ anticipé			
Fermeture du parcours ; respect de la sécurité			
Respect de la réglementation (Classement séparé)			

JOELETTES :		NON
Les Joélettes sont parties derrière, une puce a été affectée au siège uniquement et des dossards réservés pour les 6 porteurs		

PERFORMANCES REALISEES					
IA	IB	N1	N2	N3	N4

NATIONS REPRESENTEES	NOMBRE
Nombre de nationalité dans les 100 premiers hommes et 50 premières femmes (pour labels Internationaux)	

EPREUVES SIMULTANÉES :		NON	JUSTIFIER
Si un relais a eu lieu, le départ a-t' il été décalé			De combien :

APPRECIATIONS DE L'OFFICIEL :	Très bien	Bien	A améliorer	Observations
Accueil des officiels par l'organisateur		X		
Conditions de travail de l'officiel	X			
Service d'ordre et de sécurité	X			
Service sanitaire	X			
Distribution des dossards	X			Possibilité de s'inscrire jusqu'à 30' du départ
Nature des dossards	X			
Organisation du Départ		X		
Déroulement de la Course	X			
Organisation de l'Arrivée	X			
Ravitaillement – Epongeage	X			
Handisports				
Résultats	X			

INCIDENTS A SIGNALER – APPRECIATION GENERALE DU JUGE ARBITRE			
R.A.S			
Avis sur le label :	"A reconduire"	OUI	"Label supérieur" NON

SIGNATURE :

Date :11/06/2018

Nom, Prénom et Qualification :
PRUDENT Dominique JA régional



ANNEXE AU RAPPORT D'ARBITRAGE

Accueil :

Les coureurs sont accueillis par un barnum avec café et pâtisseries offerts



Les inscriptions :

Elles sont faites dans une salle spacieuse, bien organisées avec des panneaux indicateurs pour retirer les dossards ou s'inscrire



DEROULEMENT de l'épreuve :

Le départ a été donné à l'heure par Monsieur le Maire de Saint Vit sur les conseils de l'organisateur.

La course s'est très vite décaignée avec au premier kilomètre 3 athlètes détachés. Dès le 3^e kilomètre ces 3 coureurs avaient une large avance sur des petits pelotons de 4 à 5 coureurs.

Aux 5^e kilomètre le coureur N°63 avait déjà 15 secondes d'avance sur le N°9 et une minute sur le 3^e N°61. Ces 3 coureurs n'ont fait qu'accentuer leur avance sur le reste du parcours qui se déroule sur des pistes cyclables partagées avec quelques cyclistes, sur des chemins blancs et sur la bordure de la départementale. L'arrivée est commune aux 10 kms et aux 2 épreuves de trail sans qu'il y ait de problèmes particuliers. L'informatique fait le tri ensuite.

Les Secours

Ils ont occupés la salle prévue au départ pour les inscriptions.



Très bonne organisation avec un personnel nombreux , très bien équipé . Présence d'un médecin et 4 ambulances. Quelques petits bobos sur le 10 km.

Remise des prix

De nombreux lots et primes étaient prévus pour récompenser les athlètes.



Conclusion :

L'organisation est sérieuse et bien rodée avec une course des 10 kms qui devrait attirer plus de coureurs grâce à son parcours plat . Il règne une bonne ambiance, tout est fait pour que les coureurs se sentent bien grâce à de nombreux bénévoles disséminés tout au long du parcours ou sur les différents stands .

Je voudrais remercier Olivier MIGNOTTE pour son accueil , le motard pour sa gentillesse et sa disponibilité tout au long de la matinée.

FEUILLE DE JURY



JURY DES EPREUVES A LABEL

FEDERATION FRANÇAISE D'ATHLETISME

NATIONAL ET REGIONAL

NOM DE LA COURSE : 10 Km de Saint-Vit

LIEU : Saint-Vit (25)..... DATE : 10 juin 2018

LIGUE : Franche-Comté..... DEPARTEMENT : Doubs

FUNCTION	ROLE	NOM ET PRENOM	LICENCE	CLUB
Directeur de Course		Olivier MIGNOTTE	880710	Doubs Sud Athlétisme
Juge Arbitre	Responsable Adjoint	Dominique PRUDENT	?	Lons Athlé 30
Chronométrateur	Général Adjoint	YAKA EVENTS (société de chronométrage)	-	-
Starter	Général	Olivier MIGNOTTE	880710	Doubs Sud Athlétisme
Responsable	Départ	Olivier MIGNOTTE	880710	Doubs Sud Athlétisme
	Arrivée	Olivier MIGNOTTE	880710	Doubs Sud Athlétisme
Escorteur anti-dopage	Général	Alex COULON		Dole Athlétique Club
Informatique	Officiel Logos	Hervé JACQUOT	?	
	Classeur	YAKA EVENTS (société de chronométrage)	-	-

A renvoyer 8 jours avant l'épreuve à votre CRCHS.

Visa de l'organisation : Olivier MIGNOTTE
Le 01 juin 2018

Visa de la Ligue
Le